

L'Épiphanais

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix
de vie ? Une vie
de choix !

Municipalité de
Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

ÉDITION SEPTEMBRE 2015

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire
Nouvelles du conseil
Avis publics
Ramonage des cheminées
Services municipaux
Offres d'emploi
Collecte des bacs bruns
La Fabrique de Saint-Épiphane
Agenda Culturel
Communiqués de presse
Groupe soutien au deuil
Offres de services de garderie
Concours maisons fleuries
Politique familiale
Bilan activités estivales
Activités automnales
Assemblée générale de loisir
Caisse de Viger et Villeray
Comité proches aidants
La page Santé
Bulletin sécurité incendie
Bibliothèque
Club emploi-carrière
Dates des séances 2015
Numéros de téléphone

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Mardi
13h30 - 16h
Mercredi
13h30 - 16h
Jeudi
9h - 12h / 13h30 - 16h

3^E VERSEMENT DE TAXES

Le 30 septembre prochain (voir détails à l'intérieur).

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le 12 octobre 2015, en raison de la fête de l'Action de grâces.

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Avez-vous remis votre lecture ? (détails à l'intérieur).

DÉFI ANNUEL DE MARCHE « L'AUTOMNE À GRANDS PAS »

Comme à tous les ans, nous vous invitons à venir participer au défi le dimanche 20 septembre (détails à l'intérieur).

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Du 16 au 25 septembre (détails à l'intérieur).

FÊTE DE L'HALLOWEEN

Le samedi 31 octobre 2015 (détails à l'intérieur).

MOT DU MAIRE



Chers amis (es), Madame, Monsieur,

L'automne est à nos portes et malheureusement nous n'avons pas eu le temps de tout réaliser les travaux prévus, par contre nous avançons dans plusieurs autres dossiers. Le temps passe beaucoup trop vite et le travail à effectuer est colossal, donc nous faisons tout notre possible pour faire progresser les dossiers.

RÉSERVOIR D'EAU

Comme je l'ai mentionné dans le dernier Épiphanais, aucune date n'a été fixée pour la rénovation intérieure et extérieure du château d'eau. Malheureusement, nous avons dû nous rendre à l'évidence que le dossier ne pourra être réalisé cette année. Il est évident qu'il reste trop de choses à régler pour finaliser ce dossier. La programmation de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018 n'est pas complétée, ce dossier chemine avec l'ingénierie qui le fait le suivi avec le directeur général, etc. Normalement, le projet devrait être prêt à réaliser au printemps prochain. Aussi, il faut s'assurer que les coûts de ces travaux restent abordables même si le dossier est retardé et s'assurer que la firme d'ingénieurs finalise le dossier sans coût additionnel.

INCENDIE

Enfin du positif! Nous avons pris possession du nouveau camion-citerne auto pompe à la fine pointe de la technologie le 14 août 2015. Plusieurs personnes ont eu la chance de l'admirer et ont même fait des essais routiers avec les pompiers lors du Festival de l'Épi; les pompiers sont très fiers de leur nouvel équipement! Le camion a été officiellement mis en service le 26 août dernier et les pompiers ont tous reçu une formation pour apprendre à l'opérer. Aussi, un suivi avec une personne compétente à l'opération de ce nouveau véhicule de service sera effectué afin de soutenir nos pompiers lors des prochaines interventions et pratiques. Pour ce qui est de deux des trois véhicules existants, ils ont été mis de côté, l'autopompe sera récupéré et transformé en unité d'urgence d'ici quelques mois, le camion-citerne sera mis en vente tandis que l'unité d'urgence actuelle le restera jusqu'à ce que le nouveau camion soit prêt. Suite à sa mise en service, l'ancien sera mis en vente aussi. Donc, nous vous ferons un suivi sur ce dossier.

GESTIONNAIRE EN AQUEDUC ET ÉGOUT

À la fin de juin dernier, M. Pierre Fortin gestionnaire en aqueduc et égout et contremaître municipal nous a remis sa démission pour des raisons personnelles. Cela nous a pris par surprise, car il restait bien des travaux à faire pour mettre en fonction les équipements aux étangs aérés et pour faire avancer la rénovation de notre réservoir d'eau. Heureusement, nous avons une personne en poste, M. Martin Beaulieu, qui nous a sauvé la mise. Nous avons donc affiché le poste et avons rencontré quelques compagnies dans ce domaine pour nous enligner sur la meilleure décision à prendre, et ce, très rapidement. Après avoir passé quelques entrevues, nous avons donc fait notre choix. Il s'agit de madame Julie Paré; elle est entrée en poste depuis le 3 août dernier et est gestionnaire du réseau aqueduc et égout. Madame Paré possède des cartes de compétence pour travailler dans ce domaine et en compagnie de Martin Beaulieu, apprendra à connaître le réseau. Comme elle n'est pas engagée comme contremaître elle sera sous la supervision du chef d'équipe Éric Albert qui lui assignera le travail à faire pour compléter sa semaine travail. Nous lui souhaitons la bienvenue !

TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux majeurs ont été effectués par notre équipe de voirie, soit dans le rang A sur environ 1 km; dans le rang 4 Est un ponceau de 4 pieds de diamètre par 70 pieds de longueur a été changé et il en reste un à changer dans le rang 2 Est de 5 pieds de hauteur et de 55 pieds. de longueur. Les tuyaux que nous avons décidé d'acheter sont de la meilleure qualité envisageable et ont une durée de vie de 100 ans; comme vous pouvez le constater nous pensons à l'avenir ! On a aussi effectué des travaux d'asphaltage à l'entrée nord du village et à la sortie au sud. Nous avons aussi fait installer la climatisation dans les bureaux municipaux sur les deux étages afin d'améliorer les conditions de travail des employés. Nous avons aussi acheté une faucheuse-débroussailluse qui a été installée sur notre tracteur. Grâce à cela, beaucoup de travaux ne seront plus donnés à contrat mais seront effectués en régie par les employés de la voirie. Je ne peux pas tout énumérer les travaux, mais on avance bien...

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Le 4 août, une rencontre publique a eu lieu, le conseil, le directeur général, l'architecte M. Daniel Dumont et moi-même avons présenté à la population les différentes options pour le remplacement de notre Centre des loisirs qui est fermé depuis le 31 décembre dernier. Cette rencontre a été très positive et le public a semblé très satisfait de la présentation. Finalement, le conseil a présenté son nouveau projet de construction annexé au chalet des patineurs. S'il y a des gens intéressés à voir les plans, cela me fera plaisir de vous les présenter, sur rendez-vous, au 418-862-0052, poste 45. Bien sûr, pour aller de l'avant avec un tel projet, il nous faut l'appui financier des gouvernements. Le 10 août dernier, nous avons rencontré le député-ministre, M. Jean D'Amour, pour lui faire part de notre projet, il l'a trouvé très intéressant et nous appuie dans les démarches à suivre pour recevoir la subvention nécessaire à la réalisation du Centre multifonctionnel, la demande financière a été déposée le 28 août dernier soit avant la date buttoir du 18 septembre 2015. Le conseil est unanime et solidaire sur ce magnifique projet qui, on l'espère, prendra forme le plus tôt possible, car une municipalité se doit d'avoir une salle communautaire. D'autres nouvelles d'ici le printemps 2016.

LOISIRS

L'Automne à grands pas se déroulera le 20 septembre prochain, l'inscription se tiendra au chalet des patineurs à 13 h 00. J'invite tout la population et leurs amis à participer à cette belle activité. Bienvenue à tous, c'est un défi que nous devons relever, nous sommes capables, tous ensemble, d'être les meilleurs. Alors, venez en grand nombre !

Le Festival de l'Épi a eu lieu le 15 août dernier, je tiens à remercier tout d'abord les pompiers qui ont participé à cette journée, ainsi que tous les bénévoles qui ont permis que cette belle journée se réalise; sans eux, cela n'aurait pas été possible. D'ailleurs, j'invite tous les citoyens qui sont intéressés à faire du bénévolat en loisir, à contacter notre technicien loisirs, monsieur Kevin Bernier, au 418-862-0052, poste 48. Je tiens aussi à remercier tous les commanditaires et particulièrement la compagnie INNERGEX du Parc éolien Viger Denonville qui nous a remis un don de 2 000 \$ afin de mettre en valeur le parc, ce qui a permis de vous offrir cette activité à des prix minimes. Encore un énorme merci à tous ! Alors, je termine en souhaitant à chacun des citoyens et citoyennes un bel automne ! Au plaisir !

Renald Côté, maire, (418) 862-0052 poste 45



Veillez prendre note que la prochaine séance du conseil du 5 octobre prochain sera tiendra à l'église de Saint-Épiphanie contrairement à ce qui était annoncé à la réunion de septembre. À compter du lundi 7 novembre, les séances se tiendront au chalet des patineurs au 294, rue Sirois.

RÉPONSE DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE À LA LETTRE DÉPOSÉE PAR LA FABRIQUE DANS LE JOURNAL LOCAL L'ÉPIPHANOIS

(SUIVI DU PROJET DU NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU GRANULES POUR L'ÉGLISE DE SAINT-ÉPIPHANE)

Suite à la demande de la Fabrique de Saint-Épiphanie d'afficher leur couleur dans l'Épiphanois, le conseil municipal accepte de publier leur article mais souhaite donner son point de vue au bénéfice des citoyens (nes).

Suite à la réunion publique qui a eu lieu le 4 août dernier, l'administration municipale a rencontré le député-ministre, M. Jean D'Amour, et son attaché politique, concernant l'avenir de notre centre communautaire. Nous leur avons fait un compte rendu de cette rencontre publique qui n'a donné lieu à aucune contestation majeure. Plusieurs questions ont trouvé réponse satisfaisante, selon la réaction des citoyens présents, mais aucune contestation, c'était pourtant l'occasion idéale de le faire !

Nous avons déposé au ministère le projet qui a été favorisé par l'ensemble du conseil municipal. Ce projet a été présenté à M. D'Amour qui l'a accueilli très favorablement, car nous avons cheminé normalement en donnant l'opportunité à nos citoyens (nes) de s'exprimer librement sur le sujet. Il nous a enligné sur les démarches à prendre et les délais à respecter dans ce dossier pour un dénouement rapide et qui, nous l'espérons, sera favorable. Pour revenir à l'assemblée publique, le maire et l'architecte ont répondu à toutes les questions posées et, bien sûr, le dossier de l'église n'a pas fait l'objet d'une étude complète et approfondie de tous les points mais, ceci n'en fait pas des informations biaisées pour autant. Le projet proposé est le résultat d'une décision très bien réfléchie de la part des membres du conseil, avec l'aide de personnes compétentes. Même si on enlevait 250 000 \$ sur le projet de l'église, tel que le mentionne le conseil de la Fabrique de St-Épiphanie, le conseil municipal a décidé que l'église ne répondait pas au besoin immédiat et futur de la Municipalité, car c'est un projet qui est beaucoup trop coûteux, avec beaucoup trop d'imprévus et de contraintes et qui seraient beaucoup trop long à réaliser dans le temps, or nous n'avons plus de salle communautaire conforme et le temps presse.

Pour le conseil, il est clair que nous n'avons pas les moyens financiers pour transformer l'église. Ceci est une question de gestion municipale et c'est pour cela que nous ne sommes pas allés plus loin dans l'étude du dossier de l'église, question d'économie. Le conseil de la Municipalité a tellement de dossier à régler que nous nous devons de prendre les bonnes décisions et cela n'est pas simple. Pour ne nommer que quelques-uns des dossiers en cours, le réservoir d'eau, le réseau d'aqueduc, les étangs aérés à terminer, le garage municipal qui est en mauvais état, les ponceaux, le pavage des rues et des rangs 2, 3 Ouest et 4 Est qui sont rendus en fin de vie utile, le recouvrement du pont à la sortie du village vers Saint-Modeste à refaire, le renouvellement de certains équipements roulants et bien sûr, le centre communautaire.

Déjà aux prises avec des taxes très élevées, le conseil municipal doit choisir le moins coûteux des projets et c'est ce que nous ferons. Même si nous obtenons une subvention pour le projet présenté au gouvernement, soyez assurés que nous vous présenterons un projet respectable qui répond à nos besoins car bien des dossiers n'avancent pas comme prévu et la donne change constamment.

Il est vrai que la Fabrique a fait une demande au conseil municipal pour une rencontre et que le conseil l'a déclinée, car il estime avoir assez discuté sur ce sujet. À la réunion du conseil municipal du 14 septembre dernier, il a été décidé, à la majorité de ne pas renouveler le bail de location de l'église. Ce n'est pas de gaieté de cœur que le conseil a choisi cette voie mais une question monétaire, d'administration et de priorité.

Lorsque nous avons loué l'église, tous, nous étions conscients que c'était pour un an avec possibilité de renouvellement, nous n'avons rien fait miroiter et avons été de bonne foi après avoir évalué les choses. Le temps nous a démontré le manque d'intérêt d'occupation de l'église par les citoyens et des organismes tel l'Âge d'or. La vraie question était alors, devons-nous aider financièrement la Fabrique ?

Malheureusement, la Municipalité a aussi besoin de toutes ses ressources financières, 12 000\$ ce n'est pas rien. Alors, monsieur, madame, représentants de la Fabrique, nous avons beaucoup de respect pour chacun d'entre vous et nous sommes très conscients du travail que vous faites. Aussi, soyez assuré que nous en avons parlé avec le député-ministre, celui-ci fera tout son possible pour trouver une vocation autre l'église car, la Municipalité n'a pas la solution, ni les moyens financiers. Nous vous assurons que si nous avions les moyens financiers de prendre possession de ce bâtiment, nous le ferions car, nous aussi nous voyons ce qui se passe du côté de l'église.

Le cas de l'église de Saint-Épiphanie est une problématique que l'on retrouve partout au Québec en ce moment. Il faut comprendre que c'est l'affaire de tous, et par uniquement un problème du conseil municipal. Les églises n'ont malheureusement pas été construites pour devenir des centres multifonctionnels. Le conseil prend donc position pour la solution la moins coûteuse.

Merci!

Le conseil municipal de Saint-Épiphanie

AVIS PUBLICS



1e avis

(Concernant l'adoption du budget 2016 de la Municipalité de Saint-Épiphanie)

AVIS est par les présentes donné par le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, que le budget 2016 de la Municipalité de Saint-Épiphanie sera adopté **à la séance extraordinaire du lundi 7 décembre 2015 qui débutera à 21 h, au chalet des patineurs.**

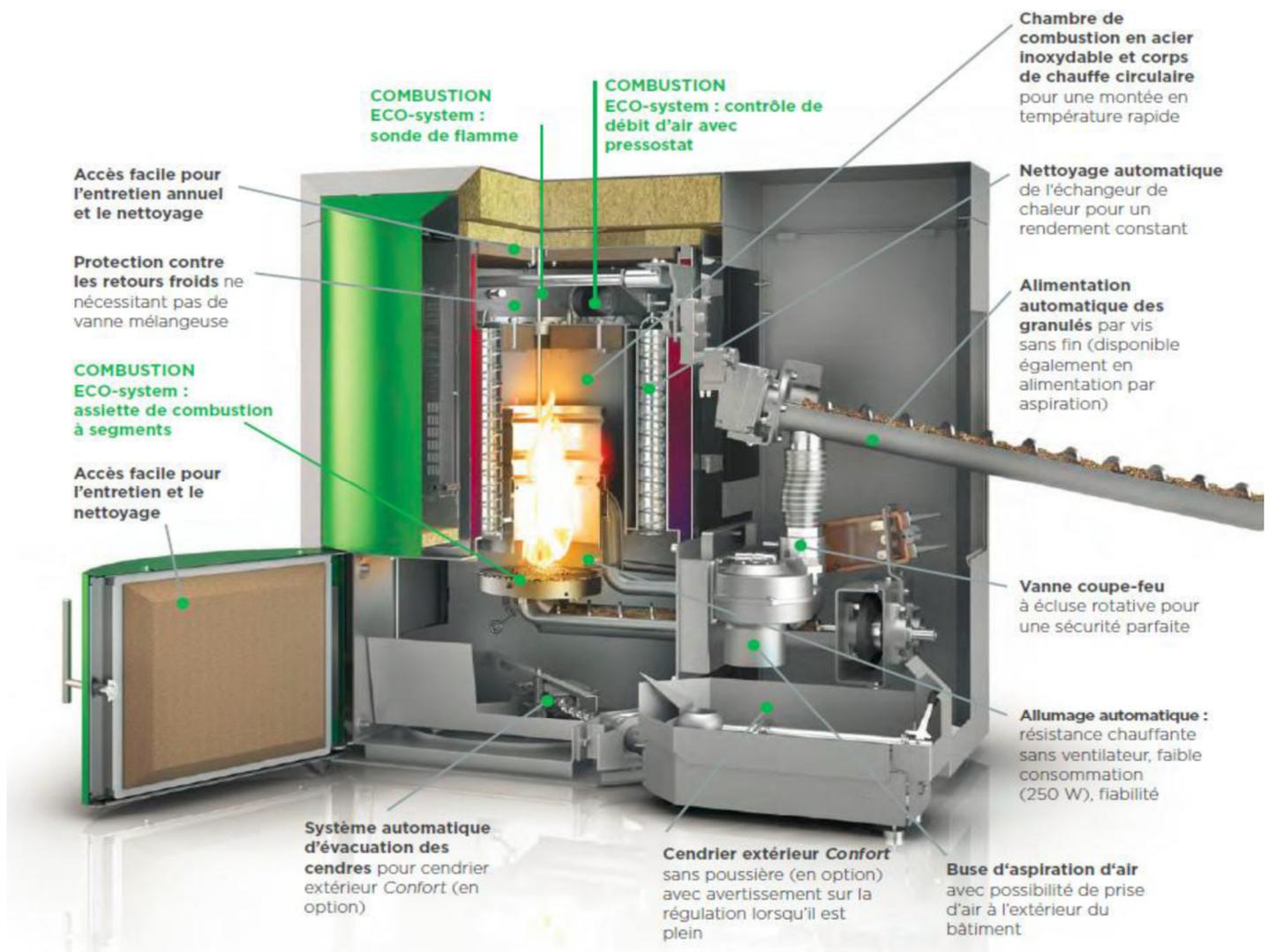
2e avis

(Concernant le lieu des séances ordinaires du conseil de la Municipalité de Saint-Épiphanie)

AVIS est par les présentes donné par le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, que les séances ordinaires du conseil de la Municipalité de Saint-Épiphanie auront lieu au chalet des patineurs, à partir **du lundi 9 novembre 2015.**

Donné à Saint-Épiphanie, ce 15^e jour du mois de septembre de l'an deux mille quinze.

Nicolas Dionne
Directeur général et secrétaire-trésorier



Suivi du projet du nouveau système de chauffage aux granules pour l'église de Saint-Épiphane :

Le dossier suit son cours. Les argents que vous avez donnés attendent toujours dans un compte de caisse spécialement pour ce projet. La Fabrique a rencontré l'attaché-politique de Monsieur Jean D'Amour et nous avons leur soutien.

En 2014, nous avons perdu la subvention provinciale de 62 000 \$, en raison du long délai du diocèse pour l'autorisation d'aller de l'avant avec ce projet donc, perdu du même coup, l'économie de 12 000 \$ que nous aurions eu avec le chauffage aux granules.

En 2015, nous avons reçus une subvention fédérale de 25 000 \$ du programme Horizon pour les aînés. Le conseil de la Fabrique travaille actuellement pour réaliser le changement du système de chauffage de notre église, sinon, il faudra retourner au gouvernement fédéral le montant de la subvention en février 2016 et nous perdrons aussi le 5 000 \$ de notre Caisse Populaire promis avec le début du projet.

Nous attendons encore l'autorisation du Diocèse de Rimouski pour cette année.

Nous avons d'accumulés environ 48 000 \$ et il nous manque 23 000 \$ pour réaliser ce projet. Nous avons une offre de Crédit-Bail, qui est une location que l'on rembourserait sur 3 ans soit, 885 \$ par mois, qui se paierait à même l'économie mensuelle que nous aurions avec le nouveau système de chauffage, mais il nous manque toujours l'autorisation du Diocèse et aussi le renouvellement du Bail de location de la Municipalité de Saint-Épiphane, pour 2016.

La réunion publique que la Municipalité de Saint-Épiphane a faite concernant entre autres, trois orientations possibles de la Municipalité pour une nouvelle salle paroissiale, dont une était : l'achat et la réfection de notre église ; le conseil municipal s'est basé sur les estimations des modifications et réparations qui étaient à faire selon notre carnet de santé, datant de Juillet 2012. Ces informations sont un peu biaisées car la Fabrique de Saint-Épiphane a faite des réparations et des modifications sur son église depuis cette date. Et dans ce carnet de santé de Juillet 2012, il y a environ près de 236 000 \$ qui était à déduire des calculs de départ : l'asphaltage du stationnement (72 000 \$), la réparation du parvis (82 000 \$), la réparation des fenêtres (27 200 \$) et la toiture (54 000 \$). Donc, ces chiffres ne reflètent pas vraiment la réalité actuelle pour la réfection de l'église. Lors de cette soirée, la Municipalité a optée pour la construction d'un nouveau centre communautaire, qui abriterait la salle paroissiale (qui serait de dimensions plus petites que le Centre des Loisirs actuel), avec un stationnement non-asphalté et qui n'offrirait pas plus d'espaces à bureau pour les besoins des employés de bureau actuels de la Municipalité.

La Fabrique a fait une demande de rencontre avec la Municipalité de Saint-Épiphane concernant le bail annuel et l'avenir de son église. Cette demande a été refusée par la Municipalité. Cette dernière nous demande d'attendre leur lettre écrite, concernant leur point de vue sur l'église (bâtisse) lors de la prochaine réunion de travail du conseil municipal.

La Fabrique de Saint-Épiphane demeure toujours ouverte à discuter de l'avenir de l'église avec la Municipalité.

Le Conseil de la Fabrique de Saint-Épiphane.

RAMONAGE DES CHEMINÉES DU 16 AU 25 SEPTEMBRE 2015

Cette année, la firme Cheminée BSL sera de passage à Saint-Épiphane pour le ramonage des cheminées dans la semaine du 16 au 25 septembre.

La compagnie vous avisera de sa visite 1 à 2 jours à l'avance, en vous laissant un avis avec la date prévue du ramonage. Que vous soyez absent ou présent, le ramonage de votre cheminée sera effectué.

Donc, si vous prévoyez être absent la journée inscrite sur l'avis et ne voulez pas que votre cheminée soit ramonée, vous devrez venir signer un avis de refus de ramonage au bureau municipal. Vous serez alors rayé de la liste remis au ramoneur par contre, vous ne serez plus protégé et devrez fournir une preuve de ramonage si un feu de cheminée se déclarait; il en va de la sécurité de tous !

Un ramonage par année, c'est **OBLIGATOIRE**. Une cheminée propre, des installations sécuritaires, c'est important !

Cheminée BSL

Propriétaire : Monsieur Étienne Lepage

Téléphone : 418-860-5102 ou 418-898-2549

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

La tournée de lecture des compteurs d'eau s'est effectuée à la fin du mois d'août. Un employé municipal à cogné à votre porte de jour et de soir ou vous a remis une carte si vous étiez absent.

Si vous avez cette carte en votre possession, vous devez la remplir et nous la retourner avant le 31 octobre afin de vous éviter des frais supplémentaires. Par contre, si vous ne l'avez pas reçue, veuillez prendre votre lecture et contacter madame Julie Paré, responsable du réseau d'aqueduc et d'égout au 418-862-0052 poste 27.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

3^e PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES LE 30 SEPTEMBRE 2015

Rappel : c'est ce 30 septembre qu'arrive à échéance votre troisième paiement des taxes municipales.

Prière d'en prendre bonne note afin de vous éviter de défrayer les coûts inutiles d'intérêts.

Merci de votre collaboration !





OFFRE D'EMPLOI
SURVEILLANT ET PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE
POSTE SAISONNIER à salaire ou à forfait

Sommaire de l'emploi

La Municipalité de Saint-Épiphane est à la recherche d'une personne responsable pouvant occuper le poste de surveillant et préposé à la patinoire pour la saison hivernale 2015-2016.

Responsabilités

Glacer la patinoire dès que la température le permet ;
Maintenir une bonne surface glacée de la patinoire ;
Déneiger la patinoire et les bords des bandes lorsque nécessaire ;
Gérer et prévoir le déneigement, au besoin ;
Déneiger les portes extérieures ;
Prêter et gérer les équipements ;
Assurer la surveillance et la sécurité des lieux ;
Assurer la salubrité des lieux ;
Gérer la caisse.

Exigences

Être ponctuel ;
Être âgé de 18 ans et plus ;
Être disponible le soir, la fin de semaine et, à l'occasion, le jour ;
Avoir une bonne condition physique ;
Avoir une bonne tolérance au froid ;
Posséder un cours de premiers soins, un atout.

Conditions du contrat

Durée du travail : fin décembre à la mi-mars (durée variable selon la température)

Horaire de travail : horaire variable d'environ 35 heures à 40 heures par semaine.

Salaires à discuter OU Contrat à négocier (l'option du contrat nécessite la preuve d'une assurance)

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel aux adresses suivantes, d'ici le 25 septembre 2015 :

Monsieur Nicolas Dionne, directeur général
Municipalité de Saint-Épiphane
280, rue Bernier, Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0
Courriel : direction@saint-epiphane.ca



**OFFRE D'EMPLOI
OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE
POSTE SAISONNIER SUR APPEL**

Sommaire de l'emploi

La Municipalité de Saint-Épiphane est à la recherche de candidatures pour combler le poste d'opérateur de machinerie à l'enlèvement de la neige sur appel. Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste est responsable d'opérer tous les équipements de voirie (camions, niveleuse, rétrocaveuse, souffleurs, etc.) de jour, de soir et de fin de semaine, sur appel. La Municipalité ne peut garantir un nombre minimum d'heures travaillées mais assure une planification des périodes de travail.

Exigences du poste

Détenir un DES ou expérience équivalente à l'emploi

Être disponible pour travailler sur appel sur différents quarts de travail

Être responsable des équipements mis à sa disposition et s'engager à les entretenir de façon à ce qu'ils soient fonctionnels en tout temps

Détenir un permis de conduire de classe 3

Expérience de conduite des équipements de déneigement

Avoir le désir de travailler en équipe

Avoir le souci du service à la clientèle et du travail bien fait

Conditions salariales

En fonction de la grille salariale en vigueur.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste, en personne ou par courriel aux adresses suivantes, d'ici le 25 septembre 2015 :

Monsieur Nicolas Dionne, directeur général

Municipalité de Saint-Épiphane

280, rue Bernier, Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0

Courriel : direction@saint-epiphane.ca

La collecte des bacs bruns va bon train



Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à la collecte des bacs bruns, *Une collecte qui carbure!* En effet, les responsables de l'usine de bio-méthanisation ont remarqué un accroissement de la quantité des matières organiques reçues et une amélioration de la qualité de celles-ci.

Participer au tri des matières organiques, c'est un geste simple pour un impact économique, écologique et collectif!

C'est économique car la biométhanisation coûte moins cher que l'enfouissement. C'est écologique car vous réduisez près de la moitié de vos déchets, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre en transformant le méthane en énergie verte ! C'est aussi un projet collectif, car plus de 100 000 personnes de 74 municipalités participent !



Collecte des matières organiques : astuces estivales



Avec l'arrivée des beaux jours, il se peut que votre bac brun ait chaud lui aussi! Voici quelques trucs et astuces pour contrer les indésirables qui peuvent survenir avec la saison chaude.

- Tapissez le fond du bac brun et du bac de comptoir avec du papier journal ou utilisez un sac en papier.
- Placez le bac brun à l'ombre, à l'abri du soleil.
- Refermez bien le couvercle.
- Même si le bac n'est pas plein, faites-le vider à chaque collecte.
- Rincez-le lorsqu'il est vide avec de l'eau et du détergent doux ou avec du vinaigre blanc.
- Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude au fond du bac pour en faciliter l'entretien.
- Enveloppez vos restes de viande, les os, les arêtes de poisson, les écailles de crevettes et autres déchets odorants dans du papier journal. Vous pouvez les mettre au congélateur jusqu'au jour de la collecte si vous le désirez.
- Évitez les matières liquides.
- Si des vers blancs apparaissent, saupoudrez-les de bicarbonate de soude, de sel ou aspergez-les de vinaigre.

Pour plus d'information, visitez le www.collectequicarbure.com ou contactez Co-éco au 1 888 856-5552.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Découvrez le Tiroir culturel

Le nouveau répertoire culturel de la MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 14 septembre 2015. La MRC de Rivière-du-Loup est fière de dévoiler le Tiroir culturel. En ligne depuis ce matin, ce répertoire présente les artistes, les entreprises et les organismes qui œuvrent en culture sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Le Tiroir culturel s'avère un outil très utile pour connaître et découvrir les talents qui composent et dynamisent le milieu culturel louterrien.

« Nous voulions également favoriser l'achat local en offrant à *monsieur madame tout le monde* une façon simple et rapide de trouver de petits trésors et des œuvres uniques créés par des gens d'ici » souligne Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications à la MRC.

Les artistes, les organismes et les entreprises sont invités à s'inscrire gratuitement, en tout temps, au www.tiroirculturel.ca. Pour toute question, contacter directement Mélanie Milot au 418-867-2485 poste 240.

Ce projet est rendu possible grâce à l'entente de développement culturel Ville-MRC de Rivière-du-Loup. Les artisans qui ont contribué à la réalisation de ce projet sont : Louis-Philippe Busques de la Rumeur du Loup à titre de chargé de projet, pour la conception graphique, Émilie Beaulieu de Gigrife-Avec Style ainsi que Servlinks communication pour la programmation et la mise en ligne.

- 30 -

Source : Mélanie Milot
Coordonnatrice à la culture et aux communications
mmilot@mrcrdl.quebec
418 867-2485 poste 240

9 au 23 septembre

AGENDA CULTUREL

Conférence de la Société d'horticulture
Cultiver les hostas selon les espèces
par Réjean D. Millette

Mercredi 9 septembre, 19 h 30
Maison de la culture

Matches d'improvisation (LIL)

Les mercredis, 20 h
Carrefour du Cégep de Rivière-du-Loup

Vernissage

Lucie Bélanger – Mono / Stéréo

Jeudi 10 septembre, 17 h
Exposition du 10 septembre
au 8 novembre 2015
Maison de la culture

Vernissage

Yvan Lespérance – Moments poétiques

Jeudi 10 septembre, 17 h
Exposition du 10 septembre
au 8 novembre 2015
Centre culturel Berger

Garage Fest de la rentrée

Jeudi 10 septembre, 20 h
Centre culturel Berger

Conférence

Une âme saine dans un corps sain

Vendredi 11 septembre, 19 h 30
www.rose-croix.qc.ca
Maison de la culture

Cabaret des mauvaises habitudes
Zébulon

Samedi 12 septembre, 20 h
Maison de la culture

Pique-nique champêtre

Dimanche 13 septembre, 11 h
Parc du Campus-et-de-la-Cité

Lancement de livre

La belle de l'Est, souvenirs et images de Notre-Dame-du-Portage

par Patrimoine et culture du Portage
Dimanche 13 septembre, 13 h
Bibliothèque Françoise-Bédard

Conférence de l'université du 3^e âge
La navigation sur le Saint-Laurent d'hier à aujourd'hui

Mardi 15 septembre, 9 h 30
Musée du Bas-Saint-Laurent

Conférence – Les champignons

Jeudi 17 septembre, 19 h
Bibliothèque Françoise-Bédard

Marché public Lafontaine

Soupe populaire

Samedi 19 septembre, 9 h
Carré Dubé

Cabaret Kino-Kérouac

Samedi 19 septembre, 20 h
École de musique Alain-Caron

Bière Fest

Vendredi 18 septembre

DJ Frank the Church, 17 h à 23 h

Samedi 19 septembre

Joe bin chaud, 17 h

Maxime D'Astous, 19 h

Pierre Berger et Richard Sirois, 20 h

Dimanche 20 septembre

Étienne Cotton, 14 h

Parc Blais

Exposition - Les Flâneurs

15 août au 27 septembre
Parc de la Pointe

Portail culturel :
www.culturerdl.ca



Ville de
Rivière-du-Loup





5, rue Iberville Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1G5

Tél. : (418) 867-8545 Téléc. : (418) 867-8546

Courriel : acefgp@videotron.ca

Site web : www.acefgp.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARUTION IMMÉDIATE

PLANIFIER la retraite et vos projets d'habitation sur mobile!

Lundi le 15 juin 2015 – L'ACEF du Grand-Portage, organisme spécialisé en finances personnelles et en protection du consommateur, lance deux nouveaux événements sur son application mobile **PLANIFIER**. **La planification de la retraite et l'habitation** viennent s'ajouter aux deux premiers événements : l'arrivée d'un premier bébé et l'achat d'une voiture usagée.

Vous pensez à planifier votre retraite? Vous prévoyez un projet d'habitation?
Cette application est pour vous!

Une occasion unique pour réfléchir à vos projets d'habitation et vos objectifs de vie à la retraite et, de vous informer des différents aspects à considérer.

Un outil pratique qui vous guidera vers de meilleurs choix.

Téléchargez gratuitement sur Apple store, Google Play en format téléphone et tablette!

Disponible aussi en version web!



*À noter que certaines versions moins récentes d'appareils mobiles ne sont pas compatibles. Pour la version web, compatible avec les versions les plus récentes des navigateurs internet courants.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au financement de l'Autorité des marchés financiers, partenaire financier majeur du projet, et de l'Office de la protection du consommateur.

-30-

Source :

Sonia St-Pierre, coordonnatrice

ACEF du Grand-Portage

Tél. : (418) 867-8545 # 102

Courriel : acefgpsonia@videotron.ca

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Suzanne Roy

Présidente

867-4194



**RIVIÈRE-DU-LOUP
CLAVIGRAPHE
(1979) LTÉE**

RÉGIS BERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tél. : 418 862-7234
Fax : 418 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9
info@rdclav.com

Bénévoles recherchés pour soutenir nos aînés

Le Centre d'action bénévole des Seigneuries, en collaboration avec le CLSC des Vents et Marées et le comité d'accompagnement La Source, est à la recherche de gens qui auraient quelques heures à offrir par semaine ou même par mois, pour visiter des personnes âgées à domicile dans le cadre des « Visites d'amitié ». Ce programme, offert dans l'ensemble de la MRC de Rivière-du-Loup, vise à briser l'isolement de nos aînés et à améliorer leur qualité de vie. En cette belle saison, plusieurs aimeraient prendre des marches, faire une petite promenade pour apprécier les beautés de notre magnifique région ou simplement prendre un café en bonne compagnie.

Si vous voulez partager quelques heures de bonheur avec des gens qui vous feront bénéficier de leur vaste expérience de vie, communiquez avec Jacqueline Poirier au 418 867-3130, poste 215. Il n'y a pas d'horaire fixe, vous vous entendez avec la personne visitée sur le moment propice et la durée de l'activité. Voilà une bonne action enrichissante pour toutes les personnes concernées.

Pour plus d'information :

Jacqueline Poirier

Coordonnatrice au bénévolat,
Centre d'Action Bénévole des seigneuries Inc,
9, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup, G5R 2Z4
Tel. 418-867-3130 poste 215

Groupe de soutien au deuil

Un message pour les endeuillés

Vous vivez le deuil d'une personne significative? Ce deuil est difficile à vivre et les émotions sont pénibles? Que votre deuil soit récent ou qu'il remonte à quelques années, vous éprouvez toujours une vive souffrance?

Nous pouvons vous aider...

Un groupe de soutien au deuil débutera à Rivière-du-Loup le 23 septembre 2015 (service gratuit).

Pour vous inscrire ou vous informer, vous pouvez nous joindre au 418-860-3337. Laissez-nous un message et un ou une bénévole ayant reçu une formation, communiquera avec vous dans les plus brefs délais.



Ouverture du service de garde les coccinelles d'Isabel fin mai 2016 à Saint-Éphane

12 mois- 5 ans. 3 places comblées, 3 places disponibles. Avec reçu. Possibilité de dépannage.
25 \$ par jour.

Je finis mon cours de techniques en éducation à l'enfance en mai 2016, cours RCR à jour. J'ai un cours sur l'alimentation, cours sur le développement de l'enfant 0-12 ans, cours sur les problèmes de comportements, etc. Je fais déjà des remplacements dans plusieurs garderies et aussi le scolaire. Je travaille comme préposée aux bénéficiaires, je peux donner des médicaments et j'ai aussi un garçon asthmatique et avec plein d'allergies, donc je suis habituée avec ça. J'ai déjà deux enfants de 7 et 8 ans. Semaine thématique, repas santé, journée spéciale, sortie éducative, intérieur aménagé et clôturé et extérieur aménagé et bien plus. Réservez votre place le plus tôt possible au 418-863-6994

Isabel

DÉPANNEUR 4 COINS

JÉRÔME PLOURDE ET SON ÉQUIPE

POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Éphane, Québec G0L 2X0 418 862-4872



LES ENTREPRISES
SLB
PELLETIER

Fabrication, réparation,
installation & usinage
d'équipements industriels

119 rue Viger,
Saint-Éphane (Québec)
G0L 2X0

Tél.: (418) 862-0853
Fax : (418) 862-0862
Courriel : slbpelletier@live.ca

RBQ: 8331-9483-16

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS
INC.

TRANSPORT - EXCAVATION
205, rue Marquis
Saint-Éphane G0L 2X0

RBQ: 1189-3502-05

418 862-9091
Cellulaire : 418 860-9983

Terr: jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 2/4 tamisé et location de machinerie lourdes

CONCOURS MAISONS FLEURIES

La soirée de remise des prix pour le concours « Maisons fleuries » aura lieu le mercredi 23 septembre 2015 à 19 h 30 au Chalet des patineurs. Vous pourrez y voir les photos des aménagements gagnants et le tout sera suivi d'un léger goûter.

BIENVENUE À TOUS !

Le Comité d'embellissement

POLITIQUE FAMILIALE

La Municipalité de Saint-Épiphane est dotée d'une politique familiale et se doit cette année de procéder à son renouvellement. Ainsi un comité d'environ 5 personnes devra être formé pour travailler au renouvellement de cette politique. Nous avons besoin de connaître les besoins des familles actuelles pour procéder à l'élaboration de cette politique familiale. Donc, nous demandons aux personnes intéressées à faire partie de ce comité de donner leur nom à Rachelle Caron, Chargée de projets en loisirs au 418-862-6543.

<i>Carrefour Initiatives populaires</i>	<i>SERVICES</i>	<i>OUVERTURE</i>	<i>COÛT</i>
SERVICES LIÉS À L'AIDE ALIMEN- TAIRE	Le restaurant populaire <i>la Bouffe Pop</i>	Le vendredi de 11h15 à 12h30	4,00\$ par repas
	Le comptoir de récupération alimentaire	Mardi de 12h à 13h Jeudi de 16h à 17h30 Vendredi de 12h30 à 13h30	Prix modique Varie selon les disponibilités
	Les cuisines collectives	Veuillez-vous informer à Mme Karine Jean au 418-867-5735, poste 221.	
	Les dépannages alimentaires d'urgence	Mercredi de 16h à 17h30	4\$ par dépannage Maximum de 1 par 30 jours et de 4 par année.

Veuillez noter que pour des situations particulières, le dépannage alimentaire d'urgence peut être fait sur rendez-vous en contactant Amélie Guérette au 418-867-5735, poste 218.

BILAN DES ACTIVITÉS ESTIVALES

CAMP DE JOUR 2015

Le Camp de jour 2015 a pris fin le 20 août. C'est sous le thème « Viens faire ton cinéma » que diverses activités et sorties ont été organisées, pendant 8 semaines, avec un sous-thème à chaque semaine. Cette année, 41 jeunes se sont inscrits au Camp de jour, ce qui démontre une participation croissante par rapport aux années précédentes. Également, les heures du service de gardes ont été augmentées, à la satisfaction des parents.

La Municipalité tient à remercier le beau travail des monitrices cet été : Jujube (Justine Pelletier), Mouline (Jennifer Thériault) et Sunny (Marie-Soleil Lavoie) Elles ont su offrir un encadrement sécuritaire et une panoplie d'activités aux jeunes.

BRAVO à tous les jeunes pour leur excellente participation.

SOCCER RÉCRÉATIF 2015

Cet été, 45 jeunes se sont inscrits au soccer récréatif dans trois groupes d'âge (4-6 ans, 7-9 ans et 10-12 ans)

La saison a débuté le 23 juin pour se terminer le 19 août.

Quelques rencontres inter-municipales ont eu lieu avec les Municipalités de Saint-Arsène et de Saint-Cyprien.

Les 7-9 ans ont participé au tournoi de fin de saison à Saint-Jean-de-Dieu, le dimanche 2 août et les 4-6 ans quant à eux, ont participé au tournoi de fin de saison à Saint-Hubert le samedi 8 août.

Le vendredi 28 août dernier avait lieu la soirée méritas de soccer. La Municipalité a remis à tous les jeunes une médaille. Les responsables de chaque équipe ont décerné des certificats méritas à certains joueurs qui se sont démarqués au long de la saison.

Voici les gagnants dans chaque catégorie :

4-6 ans

Casey Michaud

7-9 ans

Jacob Harton

10-12 ans

Mathis Charest

BRAVO À TOUTES LES JOEUSES ET JOEURS POUR LA BELLE SAISON DE SOCCER !

MERCI AUX ENTRAÎNEURS : SYLVAIN BRISSON, JESSY LEBEL ET MARIE-SOLEIL LAVOIE.



Siège social :

91, rue St-Jean-Baptiste, C.P. 127

L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Téléphone : 418-898-2061

Centres de services :

Cacouna	Saint-Épiphane	Saint-Modeste
Saint-Arsène	Saint-Hubert	Saint-Paul-de-la-Croix



CAZA MARCEAU +
SOUCY BOUDREAU
AVOCATS

ME GUILLAUME GAGNON PLOURDE, LL.B.
ggplourde@cmsbavocats.com

1545 de l'Avenir, bur. 306 | Laval (Québec) H7S 2N5

T. : 514-493-4883 | 1-877-565-9655

F. : 514-493-1544

www.cmsbavocats.com

Section loisirs



L'automne à grands pas



Municipalité de Saint-Épiphane
Dimanche 20 septembre 2015



C'est quand ?

Le dimanche
20 septembre 2015
13 h 00 Inscription
13 h 30 Départ

Départ : Chalet des patineurs

C'est quoi ?

C'est un défi inter municipal invitant les citoyens à marcher ou à courir en simultané sur des sentiers balisés et sécuritaires. Le but, c'est de faire participer le plus de gens possible dans nos municipalités respectives.

Activité inter municipale
Qui remportera le trophée
de la meilleure participation ?

Saint-Arsène, L'Isle-Verte, Saint-Clément
Saint-Cyprien, Saint-Épiphane, Saint-Hubert,
Saint-Jean-de-Dieu, Notre-Dame-du-Portage,
Saint-Antonin, Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles

On gagne quoi ?

Marcher, c'est gagnant pour la santé.
Un léger goûter sera offert au retour.
Prix de présences.

Discipline Marche Distances
1,5 km / familiale et personnes âgées
3 km / pour tous
6 km / pour tous

Activité Wixx pour les 9-13 ans !
Prix de participation !!!

Le coffre à bouger sera ouvert pour l'événement !



HALLOWEEN À SAINT-ÉPIPHANE

Voici le programme de la soirée:

Samedi 31 octobre

De 15 h à 19 h, il y aura de la surveillance dans les rues de Saint-Épiphanie par la brigade des pompiers. Les jeunes sont donc invités à passer de maison en maison pendant ces heures.

À compter de 15 h, le Comité des loisirs et la Municipalité de Saint-Épiphanie vous donne rendez-vous à la maison hantée qui aura lieu au Chalet des patineurs. Serez-vous de la partie ?

Bonne chasse aux bonbons et soyez prudents !

Kevin Bernier

418 862-0052, poste 48

RETOUR SUR LE FESTIVAL DE L'ÉPI

Le Comité des loisirs souhaite vous remercier de votre participation à la quatrième édition du Festival de l'Épi qui a eu lieu le 15 août dernier. Jeux gonflables, maquillage, tours de camion de pompier, visite du Parc Éolien Communautaire Viger-Denonville, feu de joie et chansonniers étaient à l'honneur.

Merci à tous nos commanditaires qui nous ont permis d'offrir l'accès gratuit au site :

Parc Éolien Communautaire Viger-Denonville

Député Jean D'Amour

Chevaliers de Colomb

Dépanneur 4 coins

Resto-Bar Goldorak

Stéphane Côté (Transport Y.Côté et fils)

Dépanneur Saint-Modeste

Pneu Mécanique Témis inc.

Municipalité de Saint-Épiphanie



Merci également aux pompiers qui nous ont offert des tours de camion, aux jeunes de la Maison des jeunes qui ont surveillé les jeux gonflables et à tous nos bénévoles !

À l'an prochain, pour la cinquième édition !

Assemblée générale spéciale – Comité des loisirs

Le Comité des loisirs de Saint-Épiphane invite toute la population à son Assemblée générale spéciale qui se tiendra le 14 octobre prochain à 19 h 30 au Chalet des patineurs.

Vous êtes intéressés à devenir un bénévole actif dans votre communauté et avez à cœur les activités de ce comité, tels que le Carnaval et le Festival de l'Épi ? Vous devez vous présenter à cette rencontre !

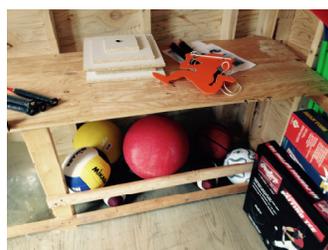
Dans le cas où ce serait impossible de vous libérer pour cette rencontre, nous vous invitons à signaler votre intérêt par écrit avant la tenue de l'assemblée, soit par courriel au loisirs@saint-epiphane.ca, par la poste ou en personne au bureau municipal.

Nous vous attendons en grand nombre !

Martin Michaud, président

Coffre à bouger

Nous désirons vous rappeler que dans le cabanon vous pouvez maintenant emprunter du matériel sportif et récréatif dans le coffre à bouger situé au nord du chalet des patineurs. Ce service est gratuit ! Simplement se procurer la clé au Dépanneur 4 coins et à y remplir le formulaire. Pour plus d'informations, contacter Kevin Bernier au 418 862-0052, poste 48, les mardis et jeudis.



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

T 418 862-1823
F 418 862-3726

infos@cldrdl.com
riviereduloup.ca/cld



646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

CLUB DES 50 ANS ET PLUS SAINT-EPIPHANE

Léopold Michaud, président 418-867-1070

Soirée dansante à tous les 4^e dimanche du mois et les 5^e dimanche de



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

Cours offerts dans votre municipalité

***Veillez contacter
Mélissa Sirois
au Centre de
Rivière-du-Loup
418-862-8277***

 <http://educationdesadultes.org>



MON LE TIER VERS MA RÉUSSITE

CERVEAU DIRECTION **NOUVEAU COURS (20\$ pour les 26 semaines)**

Atelier hebdomadaire visant l'acquisition de nouvelles connaissances par le biais de différents thèmes.

- Mercredi, 9h30 à 11h30. Début le 30 septembre. - Vendredi, 13h30 à 15h30. Début le 18 septembre.

GYMNASTIQUE DU CERVEAU (20\$ pour les 26 semaines)

Atelier hebdomadaire visant à stimuler les neurones par le biais d'exercices variés.

- Jeudi, de 9h30 à 11h30. Début le 1^{er} octobre. - Jeudi, de 13h à 15h. Début le 1^{er} octobre.

APPLICATION DES LOGICIELS (40\$ pour les 15 semaines)

Améliorer l'utilisation des logiciels par un accompagnement personnalisé. Lundi, 18h30 à 21h30. Début le 14 septembre.

MÉDIAS SOCIAUX ET NOUVELLES TECHNOLOGIES (40\$ pour les 14 semaines)

Assister à des capsules sur l'utilisation de Facebook, Twitter, tablettes, etc. Mercredi, 13h à 15h30. Début le 16 septembre.

INFORMATIQUE DE BASE (40\$ pour les 26 semaines)

Apprivoiser l'ordinateur et ses périphériques. Utiliser Windows, s'initier à Internet. Mercredi, 18h30 à 21h.

Début le 23 septembre.

INFORMATIQUE INTERMÉDIAIRE (40\$ pour les 16 semaines)

Utiliser le traitement de texte et organiser des dossiers. Vendredi, 9h à 12h. Début le 11 septembre.

ATELIER D'ANGLAIS (40\$ pour les 20 semaines)

Assister à des ateliers offrant la possibilité de développer des habiletés à communiquer en anglais avec aisance.

Lundi et mardi, de 18h45 à 21h15. Soirée d'inscription le 21 septembre.

ATELIER DE FRANÇAIS **NOUVEAU COURS (40\$ pour les 25 semaines)**

Assister à des ateliers de français qui permettent de revoir des notions de grammaire, de lecture et d'écriture afin d'être autonome dans les situations de la vie courante. **Horaire à déterminer.**

Il est à noter que tous ces cours sont dispensés au Centre d'éducation des adultes de Kamouraska – Rivière-du-Loup, point de services de Rivière-du-Loup, 30, rue Delage, Rivière-du-Loup.

Le jardinage en bacs davantage accessible dans la MRC de Rivière-du-Loup

Parce que le jardinage peu se faire autrement

Rivière-du-Loup, jeudi le 4 août 2015. La distribution de 19 bacs surélevés pour la culture potagère est maintenant terminée. Ces derniers se retrouvent dans différents jardins communautaires, dans des organismes communautaires et dans des résidences pour personnes âgées de la MRC de Rivière-du-Loup. Cette initiative a été mise sur pied grâce à la contribution financière du Collectif pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC de Rivière-du-Loup et du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup.

L'objectif est simple : faciliter l'accès à la pratique du jardinage pour tous et toutes! Le jardinage en bacs permet aux personnes à mobilité réduite, à celles ayant des problèmes de santé et aux personnes âgées devant conjuguer avec des limitations physiques de pouvoir jardiner. Elle permet aussi aux personnes n'ayant pas terrain cultivable de pouvoir avoir leur petit potager près de chez eux. Une grande diversité de modèles existe afin de s'adapter aux besoins de chacun ainsi qu'au contexte environnemental. Cette année deux modèles sont mis à l'essai. Dans la majorité des municipalités, les bacs sont installés près des jardins communautaires ce qui favorise les échanges, le plaisir de jardiner avec d'autres et le partage de connaissances. Ces structures ont aussi été offertes à certains organismes communautaires pour leur permettre de jardiner avec leurs membres en toute simplicité. Tant qu'à celles situées aux résidences pour personnes âgées, elles favorisent l'activité physiques, les sorties à l'extérieur ainsi que les rencontres intergénérationnelles lorsque le terrain de jeu y est impliqué, comme c'est le cas à l'Isle-Verte.

Les partenaires tiennent à souligner et à remercier chaleureusement le Centre de formation professionnelle du Pavillon de l'Avenir sans qui il n'aurait pas été possible de construire autant de bacs. Nous souhaitons souligner le soutien exceptionnel de M. Michel Landry, professeur en charpenterie-menuiserie, et de ses élèves qui ont fabriqué 19 bacs bénévolement. Ces bacs permettront à une vingtaine de personne de jardiner cet été!

Pour plus de renseignement sur le projet vous pouvez communiquer avec Cynthia Houde, animatrice jardin au (418) 867-5885 poste 102 ou par courriel lesjardinsmrc-rdl@hotmail.com

Le temps des pommes

Nouveauté

Autocueillette de
citrouilles et de
pommes de terre!

Du 18 septembre au 11 octobre

à la Manne Rouge • 316, Beaubien

KIOSQUE: vendredi de 11:00 à 16:30

AUTOCUEILLETTE: vendredi de 11:00 à 16:30,
samedi et dimanche de 11:00 à 17:00

Informations: 418-712-0052

Suivez-nous sur Facebook!

La Manne Rouge, je récolte ! a maintenant son site web.

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour l'autocueillette qui arrive à grands pas !

<http://lamannerouge.wix.com/jerecolte>



Reprise des activités à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup

Si tu as entre 12 et 18 ans, deviens cadet à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup. Les cadets de l'Air participent à une foule d'activités amusantes et stimulantes. Chacun y trouvera son compte, quels que soient ses goûts personnels.

À l'Escadron 282 Rivière-du-Loup tu pourras développer tes habiletés dans le maniement de cartes et boussoles, du GPS, de l'orientering, des premiers-soins, et de la survie en forêt.

En plus de l'instruction spécialisée, les cadets à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup participent aussi à d'autres activités passionnantes comme le tir à la carabine et le biathlon, des compétitions sportives, de l'instruction et des compétitions musicales, des visites culturelles, des camps d'été, etc.

Chaque cadet de l'Air de l'Escadron 282 Rivière-du-Loup aura la chance de participer à des activités de vol, alors que certains des plus mordus de l'aviation pourront même obtenir leur brevet de pilote privé. Que ce soit à titre de pilote de planeurs ou d'avions.

Tu peux t'inscrire aux endroits suivants :

- le 22 août au Rendez-vous aérien à l'aéroport de Rivière-du-Loup ;
- les 2 et 3 septembre au carrefour Loisirs-Éducation à l'Hôtel Universel ;
- le 4 septembre de 18h30 à 20h30 au manège militaire de Rivière-du-Loup ; et
- à l'adresse électronique escadron282@videotron.ca

C'est gratuit

Inscris-toi rapidement et tu pourras voler en avion.

Escadron 282 Rivière-du-Loup

327, Boulevard Armand-Thériault, C.P. 577

Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3Z1



Siège social
91, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Produits et services pouvant faire l'objet d'une ristourne

La Caisse Desjardins de Viger et Villeray désire informer la population que les personnes ou sociétés qui ont quitté la Caisse au cours de l'année 2014 et qui n'ont pas reçu de communication de la part de celle-ci pourraient avoir droit à une ristourne selon leur utilisation des produits et services de leur caisse en 2014.

Communiquez avec madame Nicole Paré
au 418 898-2061



PROCHES AIDANTES ET PROCHES AIDANTS DES AÎNÉS

- ◆ Vous aidez un proche pour l'entretien ménager et la préparation des repas?
- ◆ Vous lui venez en aide pour son hygiène corporelle?
- ◆ Vous lui offrez un soutien moral et affectif?
- ◆ Vous devez modifier votre horaire régulièrement en fonction de l'aidé?
- ◆ Vous devez vous adapter rapidement à l'évolution de la maladie ou à la vieillesse d'un proche?
- ◆ Vous avez de la difficulté à assumer tous vos rôles (parent, conjoint, travailleur, proche aidant)?
- ◆ Vous vous sentez isolé, dépassé et épuisé?

Si vous vivez une ou plusieurs de ces situations, c'est que vous êtes un proche aidant! Vous avez envie d'échanger et de partager avec d'autres proches aidants? Vous voulez prendre du temps pour votre bien-être? Le Centre d'action bénévole offre des groupes de soutien et d'entraide pour les proches aidants des aînés. Ces rencontres auront lieu deux fois par mois à Rivière-du-Loup et une fois par mois dans une municipalité rurale (lieu à confirmer). Afin de favoriser votre participation aux activités, un service de présence-surveillance pourra vous être offert gratuitement en cas de besoin. Faites vite pour vous inscrire, les rencontres de groupe débuteront dès le début du mois de septembre.

« SoutiAidant »

Un groupe de soutien et d'entraide pour les proches aidants

Offert par le



Pour inscription ou pour plus d'information

418-867-3130, poste 217

soutiaidantrdl@gmail.com

LA PAGE SANTÉ

Le zona

Le zona est une infection douloureuse de la peau causée par le virus varicelle-zona, le même virus qui cause la varicelle.

En effet, lors de l'infection primaire au virus varicelle-zona, la personne atteinte développe la varicelle qui est généralement une maladie bénigne. Par la suite, le virus demeurera dans une phase latente (inactive). Le zona se manifeste lors de la réactivation du virus. On estime que près de 30% des personnes ayant eu la varicelle développeront un zona. Le risque augmente avec l'âge et chez les personnes avec un système immunitaire affaibli.

Le zona se manifeste par une éruption cutanée douloureuse. Chez 75% des patients, la douleur apparaît avant l'apparition de l'éruption cutanée. L'intensité de la douleur varie mais peut être vive et est souvent accompagnée de démangeaisons et d'une sensation de brûlure. Jusqu'à 15% des personnes atteintes auront des douleurs persistantes même après la résolution de l'éruption cutanée (douleur post-herpétique). Moins de 20% des personnes atteintes auront des maux de tête, de la fièvre ou de la fatigue. Au niveau de l'éruption cutanée, des boutons apparaîtront initialement et progresseront en cloches (vésicules). Les cloches formeront des croûtes en 7 à 10 jours puis disparaîtront après 2 à 3 semaines. Caractéristique du zona, les éruptions cutanées sont localisées sur une région bien définie, le plus souvent le visage, le thorax ou la région lombaire et elles sont limitées habituellement que sur un côté du corps.

Les principales complications du zona sont la douleur post-herpétique et plus rarement, une surinfection bactérienne au niveau de l'éruption cutanée, des complications oculaires (surtout si éruptions cutanées près de l'œil) ou une méningite.

Le traitement du zona vise à diminuer la douleur aiguë associée à l'éruption cutanée, favoriser une guérison plus rapide des lésions et diminuer le risque de développer des douleurs post-herpétique. D'une part, un anti-viral doit être débuté dans les 72 heures après l'apparition des premières lésions cutanées. Il est donc important de consulter le médecin dès l'apparition des premiers symptômes. D'autre part, pour la douleur aiguë, des analgésiques comme l'acetaminophène (Tylenol®), les anti-inflammatoires non stéroïdiens (ex : ibuprofen (Advil®)) ou un opiacé (morphine ou ses dérivés) ainsi que certaines crèmes peuvent être prescrits. D'autres médicaments pourront être prescrits si la personne développe une douleur post-herpétique tel le pregabalin (Lyrica®.)

Enfin, au niveau de la prévention, un vaccin, le Zostavax®, permet de diminuer d'environ la moitié le risque de développer un zona chez les personnes ayant déjà eu la varicelle. De plus, chez les patients ayant développé un zona malgré le vaccin, on note une diminution d'environ 70% de l'incidence des douleurs post-herpétiques. Par contre, ce vaccin n'est pas couvert par l'assurance-médicament du Québec bien que certaines assurances privées peuvent le rembourser.

Marie-Eve Morin, pharmacienne pour les pharmacies P. Lépicier et MH. Miousse.



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--

LA PAGE SANTÉ

Le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)

Le TDAH touche 4% à 12% des enfants d'âge scolaire, en majorité des garçons. Bien que la science n'ait pas permis à ce jour d'élucider les causes exactes de ce trouble, il semble que la génétique soit fortement impliquée. Il est donc fréquent de constater, chez un enfant diagnostiqué, que les parents sont aussi touchés par la maladie. Le TDAH est caractérisé par une combinaison variable de trois principaux symptômes, soit la diminution de l'attention, l'hyperactivité et l'impulsivité. Le diagnostic établi par le médecin se fonde principalement sur l'observation d'un ensemble de comportements qui se manifestent dans différents milieux de vie de l'enfant et qui perturbent ses activités quotidiennes et son bon fonctionnement. Le TDAH persiste souvent à l'âge adulte, le diagnostic reçu à l'enfance étant maintenu chez environ 80% des adolescents et 60% des adultes.

Le traitement du TDAH n'implique pas seulement la médication. Des études ont révélé que l'association du traitement pharmacologique et d'une approche psychologique (interventions à l'école et interventions psychosociales auprès de la famille et de l'enfant) entraînait le plus grand taux de succès. Le traitement pharmacologique du TDAH présente une efficacité importante (environ 70%). Puisque le TDAH implique un déséquilibre de la dopamine et de la noradrénaline, des messagers chimiques du cerveau, la médication agit en rétablissant des niveaux adéquats de ces messagers. Il existe deux classes de molécules employées couramment dans le traitement de cette maladie : les psychostimulants (*Ritalin, Dexedrine*) et les non psychostimulants (*Strattera, Intuniv XR*). Les psychostimulants sont généralement utilisés en premier recours. Des formulations de psychostimulants à longue durée d'action (*Concerta, Biphentin, Vyvanse, Adderall XR*) sont disponibles depuis les dernières années, ce qui permet de prendre une seule dose le matin et d'assurer un effet pendant environ 12 heures. L'objectif recherché est de trouver le dosage idéal pour l'enfant, c'est-à-dire celui qui présentera une bonne efficacité tout en étant bien toléré. Cela implique de devoir amorcer le traitement à faible dose et de l'augmenter graduellement. Il n'est pas rare de devoir faire plusieurs tentatives avant de trouver le bon médicament à la bonne dose ou encore la bonne combinaison de molécules. Les effets indésirables les plus fréquemment observés dans le traitement du TDAH sont la diminution de l'appétit, l'insomnie, l'apparition de tics, les maux de ventre et les maux de tête. Ils surviennent généralement au début du traitement et sont plus fréquents à des doses élevées. Par ailleurs, malgré certaines croyances populaires, ces médicaments n'occasionnent pas de dépendance et de retard de croissance qui persiste jusqu'à l'âge adulte. En ce qui concerne les congés thérapeutiques, c'est-à-dire l'interruption de la prise des psychostimulants pendant la fin de semaine ou les vacances scolaires, ils ne sont généralement pas recommandés. La continuité du traitement à tous les jours est nécessaire afin que l'enfant fonctionne bien autant à la maison qu'à l'école et afin d'éviter une recrudescence des effets indésirables lorsque la médication est reprise. Les congés thérapeutiques peuvent toutefois s'avérer pertinents dans certains cas particuliers, par exemple chez un enfant qui aurait un effet indésirable prononcé tel qu'une perte de poids.

Bien que la médication employée dans le traitement du TDAH ait parfois mauvaise presse et qu'il soit légitime de se questionner sur la surabondance de prescriptions de psychostimulants de nos jours, il faut savoir qu'elle peut permettre d'éviter plusieurs conséquences à long terme d'un TDAH non traité. Cette maladie a non seulement un impact défavorable sur la vie académique, mais touche aussi la vie familiale, professionnelle et sociale des personnes atteintes. L'absence de traitement peut éventuellement mener au décrochage scolaire et augmente le taux de grossesse chez les adolescentes. Les personnes non traitées sont également plus à risque de développer un trouble d'anxiété, une dépression et une dépendance au tabac et aux drogues.

Marie-Christine Houle, pharmacienne pour les pharmacies Lépicier et Miousse



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--



BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



INCENDIE DE SÉCHEUSE

Pensez-vous régulièrement à l'entretien de votre sècheuse?

Les moteurs de sècheuse sont très vulnérables aux surchauffes. Plusieurs feux de résidences sont causés par un mauvais entretien des sècheuses. Veillez à éliminer tout risque d'incendie en suivant les conseils énumérés plus bas.

**Nettoyage des conduits de sècheuse...
N'attendez pas qu'il
soit trop tard!**



Avez-vous nettoyé votre conduit de raccordement et d'évacuation?

Les tuyaux flexibles et rigides situés à l'arrière de votre sècheuse sont propices aux accumulations de poussières et de charpies, ce qui empêche l'évacuation de l'humidité à l'extérieur du bâtiment. Utilisez une balayeuse avec une brosse ou un linge sec afin de retirer les particules combustibles.

Avez-vous pensé nettoyer votre filtre avec une brosse et de l'eau?

L'utilisation d'assouplisseur crée un corps gras sur les filtres de sècheuse. Cela empêche l'air de passer, ce qui limite le refroidissement du moteur et qui cause des incendies. Veillez à laver régulièrement votre filtre avec une brosse et de l'eau. Afin de s'assurer que votre filtre est bien nettoyé, versez de l'eau sur la surface et regardez si l'eau passe bien au travers, si ce n'est pas le cas continuez de frotter.

Avez-vous nettoyé votre clapet antiretour situé à l'extérieur?

Le clapet antiretour permet l'évacuation des gaz chauds, évite que l'air froid, les animaux et toutes autres matières extérieures ne pénètrent à l'intérieur du bâtiment. L'entretien de celui-ci assure son efficacité.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Moïse Mayer, Coordonnateur en sécurité incendie - Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec

Jean-Philippe April, pompier Préventionniste à la sécurité incendie
Téléphone : (418) 867-2205 poste 302, courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FERMETURE TEMPORAIRE

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée en après-midi à compter du jeudi 3 septembre jusqu'au jeudi 1er octobre prochain. Par contre, elle sera ouverte en soirée de 19 h à 20 h 30, comme d'habitude.



Exposition itinérante

« *Les proches aidants, parlons-en!* »

En collaboration avec le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, le Comité Proche Aidant de la MRC de Rivière-du-Loup est fier de vous présenter leur toute nouvelle exposition itinérante « *Les proches aidants, parlons-en!* ». Cette exposition a pour but de faire découvrir le rôle de proche aidant que nous estimons présent et endossé par plus de 5 000 personnes de notre MRC. Le lancement aura lieu le **jeudi 17 septembre 2015 à 19 h**, dans les locaux de la **bibliothèque municipale de Saint-Épiphané, 216 rue du Couvent**. Venez échanger, partager un goûter et découvrir différentes facettes du rôle de proche aidant ainsi que les nombreux services que nous offrons dans notre MRC pour soutenir nos aidants. L'exposition demeurera en place jusqu'en novembre 2015.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

Pour plus d'information : Virginie Pelletier, intervenante communautaire, 418 867-3130 poste 217

COMITÉ PROCHES AIDANTS
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP



RÉSEAU
BIBLIO
du Bas-Saint-Laurent



**EXTINCTEURS
R-D-L 2006**
RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE
Commerce - Unité mobile

TÉL.: 418 862-2858
Michel Piette, prop:
Courriel: extincteurs.rdl@hotmail.com

355 2ième rang est
St-Épiphané G0L 2X0
Tél.: (418) 862-7060
Fax.: (418) 862-7060



CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphané (Québec)
G0L 2X0
Tél.: 418 867-2576
Télé.: 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment
R.B.Q. : 5665-7307-01



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5
TÉL. : 418 862-2668 • TÉLÉC. : 418 862-0939
info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca



NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphané

S'unit pour prospérer

Rue Caillouette
Superficie des terrains: +/- 10 000 pi² (930 m²)
Largeur (façade): 80 pi (24,4m)

VENDU PHASE 1 2012
PHASE 2
PHASE 3

Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux!
Multiples incitatifs municipaux

TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

TAUX DE PLACEMENT DE 96%

✓ **CROIS-Y**

Viens nous rencontrer, nous pouvons t'aider!



61, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup • www.clubkrtb.org

101R3-11

96% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 4, 3 semaines.

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces d'aide à la recherche d'emploi. De plus, si vous avez des difficultés de transport, nous pouvons aller vous rencontrer dans votre municipalité!

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au 418 867-8685.



Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



**SERVICE ET RÉPARATION
POUR TOUTES LES MARQUES**

FREIGHTLINER

STERLING

WESTERN STAR TRUCKS



Distributeur des pièces



WWW.FREIGHTLINERRDL.COM

100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192

Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2015, à 20 heures, au Chalet des patineurs, 294, rue Sirois :

- **Lundi 19 janvier 2015**
- **Lundi 9 février 2015**
- **Lundi 9 mars 2015**
- **Lundi 6 avril 2015**
- **Lundi 4 mai 2015**
- **Lundi 8 juin 2015**
- **Lundi 6 juillet 2015**
- **Lundi 10 août 2015**
- **Lundi 14 septembre 2015**
- **Lundi 5 octobre 2015**
- **Lundi 9 novembre 2015**
- **Lundi 7 décembre 2015**



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :

15 décembre 2015.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 décembre.



Transports
Québec

Fier de vous représenter!

M. Jean D'Amour
Député de Rivière-du-Loup – Témiscouata

Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



François Lapointe

Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.

CARQUEST
PIÈCES D'AUTO

- Hulles Industrielles
- Hulles à moteur
- Outillage

STIHL[®]

VENTE D'APPAREILS STIHL
Tél. : **418 497-2478**
Fax. : 418 497-2903

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : **(418) 862-4326**



QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



CONSEIL MUNICIPAL

418

Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Céline D'Auteuil, conseillère no. 4	862-5988
Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5	867-3626
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

418

Caserne pompiers	862-0052, # 41
Bibliothèque	862-0052, # 45
Bureau du maire (Biblio)	862-0052, # 45
Bureau municipal	862-0052
Chalet des patineurs	862-0052, # 46
Garage municipal	862-0052, # 28
OMH de Saint-Épiphane	867-2797
Maison des jeunes	862-7085
Église (Fabrique)	862-5313

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire, Renald Côté	862-0052, #45
Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Eve Ouellet	868-8685
Chef-pompier, Dany Dubé, résidence	862-2173
Chef-pompier, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspectrice en bâtiments et environnement Julie Lemieux	862-0052, # 25
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout, Julie Paré	862-0052, # 27
Chef d'équipe de la voirie, Éric Albert	862-0052, # 28
Technicien en loisir, Kevin Bernier	862-0052, # 48
URGENCES (cellulaire voirie)	714-4523

URGENCE

Police (centrale)	310-4141
Police (poste RDL)	862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572
Sécurité civile	862-1920



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.



Merci de votre indulgence !

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL



Lundi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Mardi	Fermé am	13h30—16 h 00
Mercredi	Fermé am	13h30—16 h 00
Jeudi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Vendredi	09h00-12h00	Fermé pm

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne et Kevin Bernier.